



# MARCILLÉ-INFOS

N° 204—FEVRIER 2021

## Le mot du maire...



### Marcilléennes, Marcilléens,

Les fêtes de fin d'année, placées sous le signe de la prudence, n'ont pas donné lieu à la tenue de grands rassemblements festifs à l'occasion du réveillon de la St-Sylvestre. Vous avez été nombreux à privilégier les fêtes de Noël en famille et les réveillons du nouvel an dans un cercle restreint d'amis.

A l'aube de cette nouvelle année, la reprise semble toujours marquer le pas. La gestion de la crise sanitaire qui frappe la planète toute entière n'atteint pas le même degré d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, voire d'un continent à l'autre.

Les recommandations qui visent à lutter contre la propagation du virus, nous rappellent qu'il faut être vigilants et respectueux des gestes barrière. Soyons toujours attentifs et bienveillants envers nos proches et nos voisins.

La phase de vaccination dans laquelle nous nous trouvons doit être l'occasion pour ne laisser personne sur la touche. Nous recensons les personnes de la commune de plus de 75 ans qui auraient besoin d'une aide pour être accompagnées dans les démarches nécessaires à leur vaccination. N'hésitez pas à alerter la mairie lorsque vous observez qu'une personne est en difficulté.

J'espère que les activités reprendront le plus vite possible, afin que la vie sociale puisse se rétablir normalement.

Je vous souhaite, à toutes et à tous une bonne année 2021 et une bonne santé.

*Le Maire, Laurent DIVAY*

Une étude sociologique sur le site naturel de l'étang est en cours, organisée par le département. Ne soyez pas surpris d'être contacté par le prestataire de l'enquête afin de répondre à leurs questions. Réservez leur un bon accueil.

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a officiellement débuté dans l'ensemble des départements le 4 janvier dernier.

A compter du 18 janvier toutes les personnes de plus de 75 ans, ainsi que les personnes présentant des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave, peuvent se faire vacciner dans l'un des centres de vaccination de leur département qui sont déjà ouverts ou en cours d'ouverture.

Pour prendre rendez-vous :

- consultez les sites [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr), la liste des sites de vaccination est régulièrement actualisée.

appelez le **numéro vert national 0800 009 110** (ouvert tous les jours de 6h à 22h).

**!! Ne vous rendez pas dans un centre de vaccination sans rendez-vous !!**



Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois de MARS avant le **24 février 2021**  
Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées  
[communication@marcille-robot.bzh](mailto:communication@marcille-robot.bzh)

### Finances : Fixation des tarifs municipaux (modification)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ **DÉCIDE** de fixer les tarifs de location de mobil-homes et chalets tels que présentés ci-dessous :

TARIF LOCATION – Mobil home 3 places	
La nuit	30 €
Tarif semaine	150 € 00
Tarif quinzaine	222 € 00
Tarif mois	330 € 00
TARIF LOCATION - Chalet 5 places	
La nuit	50 €
Tarif semaine	300 € 00
Tarif quinzaine	370 € 00
Tarif mois	550 € 00
TARIF LOCATION – Mobil home 4 places	
La nuit	40 €
Tarif semaine	240 € 00
Tarif quinzaine	295 € 00
Tarif mois	440 € 00

### Administration générale : Dénomination et numérotation d'une rue ( Lotissement du Bocage)

Le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **VALIDE** le nom attribué à la voie communale : « Allée du Bocage » et la numérotation qui suivra une numérotation séquentielle, ainsi les habitations seront numérotées de 2 en 2 depuis l'entrée du lotissement en sachant que les numéros pairs seront placés du côté droit de la rue (2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32) et les numéros impairs du côté gauche de la rue (1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17)

### Administration générale : Autorisation de recourir au service des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine

Le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DONNE** son accord de principe sur le classement des archives de la commune par les Archives départementales

### Administration générale : Adhésion à l'association BRUDED

Le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **VALIDE** cette adhésion pour un montant de 286 € 20 au titre de l'année 2021

**Secrétaire de séance** : LEPAGE Jérôme **Maire** : DIVAY Laurent

### TRÉSOR-PUBLIC

### INFORMATION TRESORERIE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, vous avez été informés de la création du SGC de Vitry (Service de Gestion Comptable). Ce nouveau service a repris les missions exercées jusqu'alors par la trésorerie de Retiers. Ce changement ne modifie pas les relations de nos services avec vos usagers.

Désormais, le libellé des prélèvements bancaires opérés pour le paiement des factures locales comporte la mention **SGC VITRY**, au lieu de trésorerie de Retiers comme précédemment.

Certains usagers nous ayant fait remonter des interrogations à ce sujet, nous vous confirmons qu'il ne s'agit pas d'une erreur et qu'il n'y a pas lieu de faire opposition à la réalisation de ces prélèvements.

Le service communication de la Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine.

## LA MÉDIATHÈQUE

### Animation « bébés lecteurs » :

La Tête dans les histoires

L'animation « bébés lecteurs » accueille les tout-petits de 0 à 3 ans et leurs parents ou assistantes maternelles à la médiathèque. Fanny, de l'association Histoires de Grandir anime la séance de lectures, comptines et manipulations d'objets.



### Informations pratiques :

Le vendredi 12 février, de 11h à 11h45

Animation gratuite.

Sur réservation, nombre de places limité

### Prix Tatoulu :

Organisé par les médiathèques du territoire, le Tatoulu est un prix littéraire qui s'adresse aux enfants et aux adolescents, du CE1 à la 3<sup>e</sup>.

Les participants sont invités à :

- Lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie

- Se forger une opinion personnelle sur chacun des livres

- Voter pour leur livre préféré, avant le 15 Mai.

La proclamation des résultats, accompagnée de moments de jeux autour des livres et d'un spectacle, aura lieu le samedi 29 Mai 2021, avec l'ensemble des participants de Roche aux Fées Communauté.

Informations pratiques :  
Pour participer au prix Tatoulu, il suffit de remplir et remettre le bulletin d'inscription (disponible à la médiathèque et distribué au sein des écoles de la commune). La sélection de livres est disponible au sein des médiathèques du réseau.

### Participation gratuite.

Modification des horaires d'ouverture :  
Dans ce contexte de couvre-feu, la médiathèque ferme ses portes le mardi à 17h30.

## MAIRIE

### Fermeture exceptionnelle

de la Mairie et l'Agence Postale Communale  
**le mardi 16 février.**

## LE CLUB

### LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

Dans l'attente des jours meilleurs, les activités du Club ne peuvent toujours pas reprendre.

**Les vaccinations contre la Covid 19 ont démarré pour les plus de 75 ans. Je vous invite à prendre contact, au plus vite, avec votre médecin traitant, afin de voir avec lui les modalités de la vaccination** et la mise en place éventuelle d'un centre de vaccination sur le secteur de Retiers. Sachant que le centre de Vitré, le seul à fonctionner actuellement sur le secteur, est saturé et ne prend plus de rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.

Ne tardez pas, plus vite nous serons vaccinés, plus vite nous pourrons reprendre nos activités à moindre risque !

### Adhésions 2021

Elles sont à faire dès maintenant, pour des raisons d'assurance. La carte d'adhérent vous couvre pour toutes les activités pratiquées au sein du club et vous permet de bénéficier de rabais sur vos achats (5 % en général) dans certains commerces du secteur, à Retiers, Janzé ou La Guerche.

**Le montant de l'adhésion 2021**, compte tenu des circonstances sanitaires, a été fixé par le Conseil d'Administration du Club, à **8 €** au lieu de 12 € les années passées. Versement à faire auprès de Marcel JAMOIS, Joseph MENEUST ou Martine CADOT.

Marcel JAMOIS

## AUTRES INFORMATIONS

### CARTES DE PÊCHE

**Les cartes de pêche 2021 sont disponibles sur internet.**

Nouveauté de cette année, l'offre de parrainage pour les moins de 12 ans et les mineurs entre 12 et 18 ans.

Ce parrainage est uniquement réservé aux nouveaux pêcheurs (ceux qui n'ont jamais pris de carte).

Un adhérent majeur détenteur d'une carte annuelle 2021, aura exceptionnellement la possibilité de parrainer un jeune pêcheur, en lui offrant une carte « personne mineure » à demi-tarif ou une carte « découverte -12 ans » gratuite.

Modalités du parrainage :

↳ Réduction de 50% sur la carte « Personne majeure », soit 10.50€ au lieu de 21€

↳ Réduction de 100% sur la carte « Enfant de -12 ans », soit carte gratuite au lieu de 6€

↳ **Le pêcheur ne pourra parrainer qu'une seule fois**

↳ **Si besoin de plus de renseignements, contacter M. SIMON Daniel au 06-11-25-80-73**

### La saison des amours chez le chat

La commune a constaté l'augmentation du nombre de chatons abandonnés. Aussi, afin d'éviter la prolifération des chats, il est fortement conseillé aux propriétaires de faire stériliser leur animal. La stérilisation permettant de lutter contre la surpopulation des chats, présente également d'autres avantages :

↳ Moins de fugues donc moins de risques d'accidents

↳ Moins de risques d'attraper des maladies

↳ Moins de bagarres donc réduction du risque de blessure

La stérilisation n'est pas toujours un réflexe pour les particuliers car beaucoup ne comprennent pas son intérêt et la voient comme une mutilation, alors qu'elle permet de gérer des naissances non planifiées, éviter les abandons et prévenir certaines pathologies comme le cancer, la protection contre les maladies infectieuses ou encore la diminution des fugues pendant les chaleurs.



Pour rappel, l'ensemble du territoire est classé en niveau de risque « élevé » au regard de l'influenza aviaire depuis le 17 novembre 2020.

Les mesures suivantes s'appliquent à l'ensemble des départements :

↳ Clausturation ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux.

↳ Interdiction de rassemblements d'oiseaux (ex : concours, foires ou expositions).

↳ Interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés.

↳ Interdiction de l'utilisation et du transport d'appelants pour la chasse ou gibier d'eau.

La vigilance reste impérative pour éviter la propagation du virus. Les mesures de biosécurité à respecter par les professionnels comme pour les particuliers (basses-cours) sont consultables à cette adresse :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-le-point-sur-la-situation-en-france>

## CROCQ'VACANCES

**Nous sommes à la recherche d'animateurs et animatrices titulaires du Bafa afin de compléter nos équipes sur les accueils de loisirs de cet été en juillet et août.**

Si vous avez dans vos connaissances des personnes pouvant être intéressées; n'hésitez pas à leur en parler.

**Envoyer lettres et CV à [evscrocqvacances@gmail.com](mailto:evscrocqvacances@gmail.com)**

Merci. L'équipe de Crocq'vacances

## L'OFFICE DES SPORTS



L'Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées poursuit ses actions malgré la crise sanitaire auprès des scolaires et pour le sport santé.

Les activités sont encadrées par Sébastien GOUJON, Fabien BRISORGUEIL et Maxime BETTON, éducateurs sportifs diplômés.

A partir de mars 2021, expérimentation du programme Passerelle « As du cœur » visant à étudier les bienfaits d'une activité physique adaptée, régulière et modérée sur des patients ayant des pathologies cardiaques.

Après les vacances de Pâques, une nouvelle activité sera proposée « Savoir rouler à vélo » pendant le temps scolaire.

L'Assemblée générale va être repoussée en mars. Le bureau doit être renouvelé cette année. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Office des Sports si vous souhaitez participer au développement du sport sur le territoire.

Vous pouvez joindre l'Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées au 06 45 66 94 31

ou par mail [contact@osprf.asso.fr](mailto:contact@osprf.asso.fr).

Notre site internet : [www.osprf.wordpress.com](http://www.osprf.wordpress.com)

Pour retrouver toute l'information. Françoise LEMAITRE, secrétaire, est à votre écoute.



### Entre terre et eaux à l'étang de Marcillé-Robert

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, partons entre terres et eaux au bord d'un étang pour un bain de nature, à la découverte de ces lieux mal aimés des hommes mais de la plus haute importance pour la biodiversité. L'occasion de découvrir les différents espaces naturels protégés en France. Animation proposée par le comité départemental FFRandonnée d'Ille et Vilaine et guidée par « La Nature à votre porte »

### Informations pratiques :

↳ Lieu de rendez-vous : Autour de l'étang de Marcillé-Robert

↳ Heure de rendez-vous : 9h30 pour une durée de 2h30

↳ Inscription obligatoire à [lanatureavotreporte@gmail.com](mailto:lanatureavotreporte@gmail.com)

↳ Nombre de places : 5

↳ Public adulte

↳ Animation payante : Tarif 8€ (5€ licenciés)

Évènement à retrouver sur le site des zones humides et sur le site de la FFRandonnée35

*Vous souhaitez réduire vos déchets ?*

**DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS**

**SAMEDI 13 MARS 2021 À JANZÉ**

**SAMEDI 10 AVRIL 2021 À CHATEAUGIRON**

**SAMEDI 29 MAI 2021 À VITRÉ**

**SAMEDI 26 JUIN 2021 À RETIERS**



Merci de réserver votre composteur au moins 1 mois avant la date de distribution sur : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

↳ 150 litres : 20 €

↳ 600 litres : 35 €

↳ 300 litres : 25 €

↳ Brass-compost : 15 €



[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

Suivez-nous sur Facebook